



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

## Comité syndical du 12 novembre 2024 Délibération n° 2024-32

**Objet de la délibération :** Demande de subvention ingénierie LEADER 2024 - programme 2023-2027

**Président :** Patrick MOLINOZ représenté par Laurence PORTE

**Secrétaire de séance :** Amandine MONARD

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 28 dont 24 votants

**Date de convocation :** 5 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre le douze novembre à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Madame Laurence PORTE, 1ère vice-Présidente en l'absence de Patrick MOLINOZ, Président.

**Membres présents :** Alain BECARD, Mathieu CHARTIER, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Laurence PORTE, Colette RÉMOND, Dominique BOUISSON, Aurélio RIBEIRO, Ahmed KELATI (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Dominique BONDIVENA, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Yves BILBOT, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Gilbert THOREY (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Pierre POILLOT, Gérard SAGETAT, Patrick BLIGNY, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Martine EAP-DUPIN, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT (Terres d'Auxois).

**PAYS AUXOIS MORVAN**



[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

Depuis le 22 août 2023, le Pays Auxois Morvan a conventionné avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, afin de porter un programme européen LEADER pour la période 2023-2027. Une ingénierie est nécessaire afin de mettre en œuvre le programme et commencer à accompagner les porteurs de projets dans le dépôt de leur demande d'aide. Pour ce faire, pour l'année 2024, l'animation du programme LEADER 2023-2027 sera répartie comme suit :

\* Chargée de mission LEADER : 1 ETP en charge de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement pour le programme LEADER 2023-2027 (soit 1 607 heures)

\* Gestionnaire LEADER : 0,75 ETP en charge de la gestion administrative des dossiers LEADER (soit 602 heures sur l'année 2024, prenant en compte la période de latence du poste).

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Frais salariaux	72 294,70 €	<b>LEADER</b>	<b>80,00 %</b>	<b>68 159,45 €</b>
Coûts indirects	10 844,21 €			
Forfait frais de déplacement	2 060,40€	Autofinancement	20,00 %	17 039,86 €
<b>Total</b>	<b>85 199,31 €</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>85 199,31 €</b>

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour : 24**

**Contre :**

**Abstentions :**

- 1) Valide le projet et le plan de financement ;
- 2) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER 2023-2027 du Pays Auxois Morvan pour le financement de l'ingénierie dédiée ;
- 3) Autorise l'autofinancement à appeler des fonds européens FEADER ;
- 4) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
- 5) S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
- 6) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ


  
 Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
 du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,  
 Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,  
 Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.